

## COGÉPÊCHE • Phase 2

### La poissonnerie bretonne Etat des lieux

#### Contexte et méthodologie

L'objectif de la phase 2 de Cogépêche est d'**analyser des relations acheteurs-vendeurs au sein de la filière pêche**. La présente étude est consacrée au maillon de la poissonnerie de détail qui regroupe les poissonneries indépendantes sédentaires, ambulantes ou les deux. Un recensement des entreprises en Bretagne ainsi que des enquêtes auprès d'un échantillon représentatif d'entreprises de poissonnerie de détail indépendantes bretonnes (15 % de la population totale ont été enquêtés) ont été réalisés. Les données issues de ce recensement et des enquêtes réalisées ont permis de dresser un état des lieux de cette profession en région Bretagne.

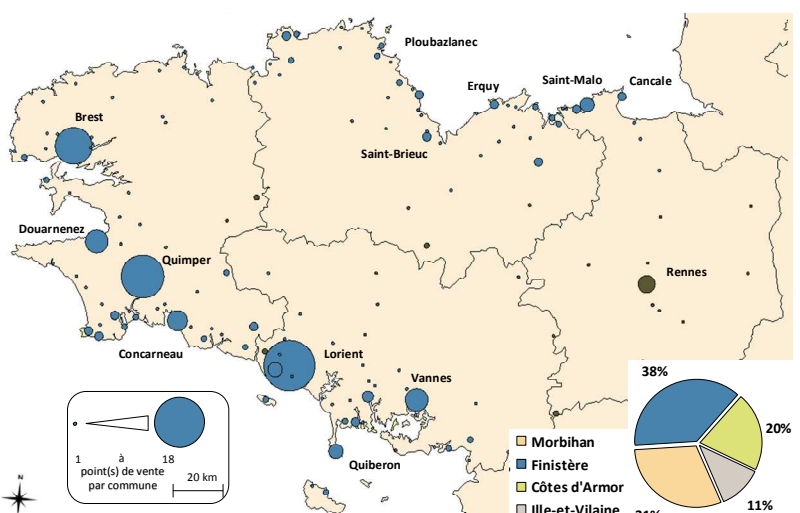
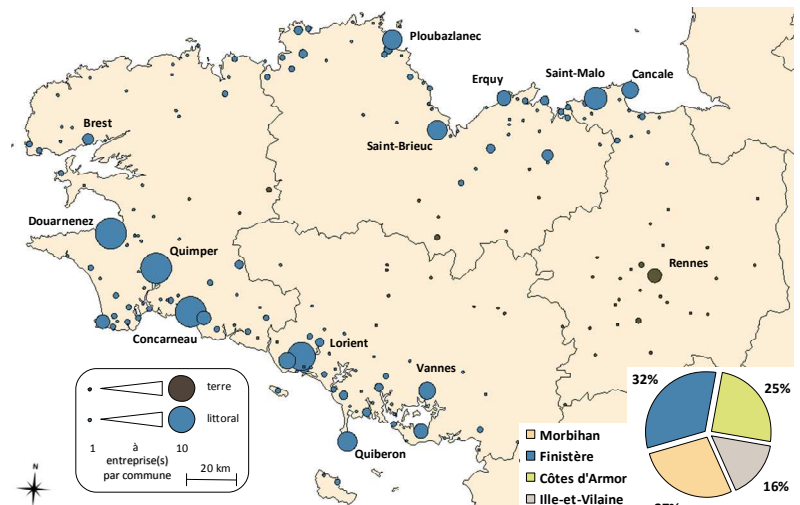
#### Une bonne couverture du territoire breton

Près de 400 entreprises de poissonnerie de détail indépendantes ont été recensées en Bretagne, inégalement réparties sur le territoire régional. 85 % d'entre elles sont situées en zone littorale, c'est-à-dire à moins de 25 km des côtes.

L'implantation de sièges sociaux de ces entreprises dépend fortement de la **proximité des principaux lieux de débarquements** bretons. Ces entreprises exercent plusieurs types d'activité. 45 % d'entre elles sont exclusivement sédentaires (vente en magasin spécialisé ou sous une halle couverte), 38 % sont seulement ambulantes (vente en camionnette sur un marché, une place de village, un parking ou en tournée à domicile), les 17 % restants réalisent les deux types de vente.

Les entreprises sédentaires exercent leur activité dans environ 300 magasins, dont la répartition est plus liée à la proximité des principales zones de consommation.

Les entreprises non sédentaires exercent leur activité en moyenne dans quatre communes, situées dans 80 % des cas à moins de 60 km de leur siège social.



## Quelques chiffres clés de la poissonnerie bretonne

La densité bretonne de points de vente est parmi les plus fortes de France, avec **10 poissonneries fixes pour 100 000 habitants**, pour une moyenne nationale de 4 magasins pour 100 000 français (Insee, 2010). Cependant, en comparaison avec d'autres commerces de détails comme la boucherie ou la boulangerie, la poissonnerie n'est pas un secteur très développé : 36 boucheries et 71 boulangeries pour 100 000 habitants en France (Insee, 2010).

En France, ce circuit de distribution représente 25 % des parts de marché en volume du commerce au détail de poisson frais, 18 % si l'on prend également en compte la restauration commerciale et collective (FranceAgriMer, 2011).

Les entreprises de poissonnerie en Bretagne sont plutôt des petites entreprises, individuelles (37 % de sociétés), avec peu voire pas de salariés et un chiffre d'affaires assez faible. Le taux de marge brute dégagé par cette activité est de 34,3 % au niveau de l'échantillon et cet indicateur semble stable dans le temps quel que soit le territoire considéré (Insee 2006 ; Lavois 2010 ; Lesueur *et al.* 2005). Ce taux de marge assez élevé s'accorde avec celui du commerce alimentaire de détail spécialisé qui est en moyenne de 35,3 % (Le commerce en France, 2010).

Indicateurs	Moyenne par entreprise de poissonnerie de détail	Estimation pour l'ensemble des poissonniers bretons
Nombre d'emplois*	2,5	~ 978
Chiffre d'affaires	400 000 €	~ 150 millions €
Marge brute commerciale	34,3 %	/
Age de l'entreprise	16,2 ans	/

\* Chef d'entreprise compris (Source : enquête 2011)

## Diversification des activités des poissonniers

### Préparation de plats traiteur

Seul un tiers des poissonniers rencontrés réalisent exclusivement de la vente au détail de poisson frais, 60 % vendent au détail d'autres produits alimentaires (citrons, sauces, soupes de poissons, vins, plats préparés). 20 % des entreprises proposent à leurs clients la préparation de plateaux de fruits de mer ou cuisinent eux-mêmes des plats traiteur à base de poisson. Cependant, ces voies de diversification ne représentent qu'une petite partie du chiffre d'affaires dégagé par les entreprises : en moyenne, 89 % reste lié à la vente au détail de produits de la mer frais. Cette proportion est confirmée au niveau national (FranceAgriMer, 2011).

### Développement d'une activité ambulante par les entreprises traditionnellement sédentaires

L'activité ambulante en Bretagne a une place importante : elle concerne plus de la moitié des entreprises. Certaines entreprises sont exclusivement ambulantes, ce sont souvent des structures individuelles sans salariés et pour lesquelles il est difficile d'accéder à des données. D'autres sont des entreprises sédentaires qui décident de mettre en place une activité ambulante. Le développement d'une activité ambulante sous forme de tournée à domicile, dans des petits villages ou en zone rurale, est une tendance qui a été observée au cours des enquêtes. Le maintien d'un commerce de proximité dans des zones un peu reculées est, en effet, une pratique encouragée par de nombreuses municipalités.

### Remerciements

*Nous tenons à remercier l'ensemble des poissonniers rencontrés, la Fédération des poissonniers de Bretagne, ainsi que tous les membres du comité de pilotage pour leur grande disponibilité et leur intérêt pour cette étude.*

### Contacts

Lucile Mesnildrey • [lucile.mesnildrey@agrocampus-ouest.fr](mailto:lucile.mesnildrey@agrocampus-ouest.fr) • 02.23.48.55.30

Etude réalisée par Anne Vidie, Pôle halieutique, AGROCAMPUS OUEST

Les publications du programme Cogépêche sont disponibles sur le site du Pôle halieutique : [halieutique.agrocampus-ouest.fr](http://halieutique.agrocampus-ouest.fr) • Rubrique Études et transfert • Cogépêche